

[Traduction]

Le 28 avril 1998

Chef Richard Poorman
Première Nation de Kawacatoose
C. P. 640
Raymore (Saskatchewan)
S0A 3J0

Monsieur,

Je suis heureuse de vous informer que le Gouvernement du Canada a maintenant pris position quant aux conclusions et aux recommandations contenues dans le rapport d'enquête déposé en mars 1996 par la Commission des revendications des Indiens (CRI) relativement à la revendication, fondée sur des droits fonciers conférés par traité, qu'a soumise la Première Nation de Kawacatoose.

Depuis que la CRI a rendu public son rapport sur la Première Nation de Fort McKay, en décembre 1995, le Ministère a entrepris de revoir sa politique des droits fonciers issus de traités. Le Gouvernement est maintenant prêt à reconnaître que la bande de Kawacatoose a reçu moins que ce que prévoyait le traité et, comme le recommande la Commission, à entamer des négociations avec la Première Nation.

L'un des agents du Ministère communiquera sous peu avec vous concernant les modalités de ces négociations. En attendant, si vous avez quelque question, n'hésitez pas à communiquer avec Anne-Marie Robinson au (819) 953-1987.

En espérant que les négociations prochaines se dérouleront à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jane Stewart, C.P., députée

c.c. : P.E. James Prentice, c.r., commissaire
Roger Augustine, commissaire